

## Vers une sécurisation électrique de la région PACA

Ces quatre dernières années, RTE a réalisé une première série de grands travaux, représentant un budget de 85 millions d'euros. Achevées en octobre 2010, ces mesures renforcent le réseau dans la partie est de la région PACA, dans l'attente de la création d'un « filet de sécurité ».

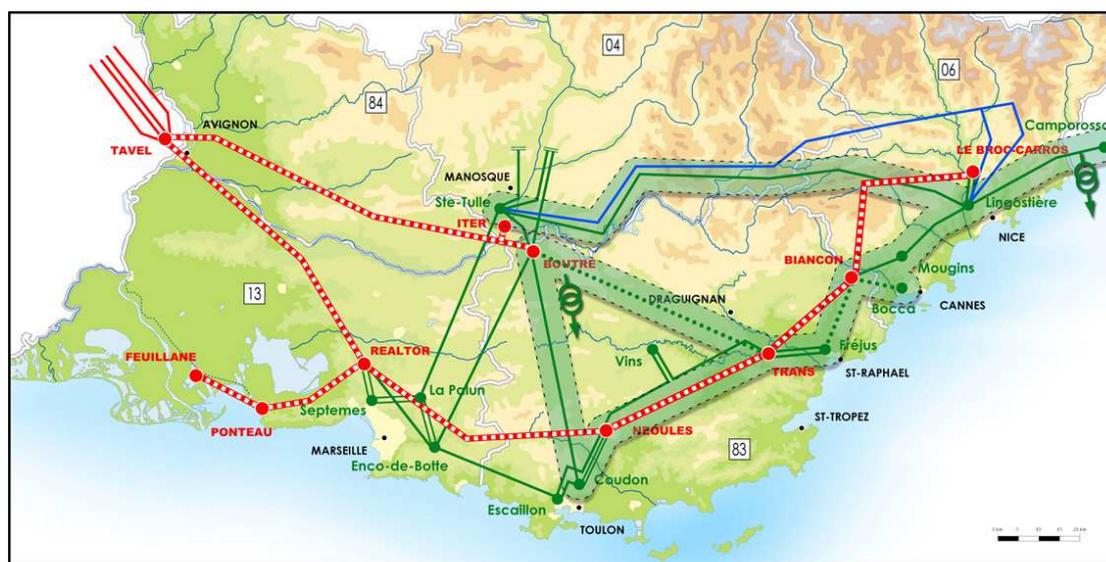
En effet, la région PACA reste la seule région de France, avec la Bretagne, à n'être dotée que d'un seul axe à 400 000 volts, sans secours. Le chantier d'un « filet de sécurité » souterrain à 225 000 volts doit se lancer d'ici 2012, pour une mise en service en 2015.

### Un filet de sécurité composé de trois lignes souterraines

Grâce aux trois nouvelles lignes souterraines à 225 000 volts créées, le système électrique disposera avec les lignes 225 000 volts existantes, de suffisamment d'itinéraires « bis » pour suppléer l'axe 400 000 volts Tavel-Réalator-Broc Carros :

- une ligne de 70 km entre Boutre (Manosque) et Trans en Provence (vers Draguignan),
- une ligne de 25 km entre Fréjus et le poste électrique de Biançon (vers le Lac de St Cassien),
- une ligne de 15 km entre Biançon et Cannes-La Bocca.

Il est également prévu un transformateur déphaseur sur la ligne transfrontalière 225kV Trinité-Victor Camporosso qui permettra, en cas d'incident, un secours depuis l'Italie.



Circuit à : — 400 000 volts — 225 000 volts — 150 000 volts  
 Liaison à : - - - 225 000 volts à créer  
 ● Transformateur du 400 000 volts vers niveaux inférieurs ● Transformateur du 225 000 volts vers niveaux inférieurs  
 ⚙ Transformateur / Déphaseur (permet de régler les flux)

Ces mesures, estimées à 240 millions d'euros, permettront d'éviter la mise hors tension en cas de défaut double de l'axe Sud et d'assurer une qualité de fourniture d'électricité semblable au reste de la France.

Après plus d'un an de concertation ayant abouti le 29 avril dernier à la validation des aires d'études et fuseaux de passage des trois liaisons souterraines, 2011 sera consacré à l'obtention des arrêtés de déclaration d'utilité publique, des permis et autres autorisations administratives. En 2012, les travaux seront lancés pour une mise en service prévue en 2015.

## ÉcoWatt Provence Azur, le bon geste énergie pour réguler la consommation

Chacun serait concerné par un éventuel black-out... Il est donc nécessaire que tout le monde se mobilise pour réguler sa consommation d'électricité en période de pointe, entre 18h et 20h en hiver, afin de contribuer à la sécurité de l'alimentation électrique de l'est de la région PACA. C'est tout l'esprit de la démarche ÉcoWatt, le dispositif en faveur de la maîtrise de la consommation.

RTE a initié cette démarche, depuis plus de trois ans, sur l'ensemble de la région avec le site expérimental : <http://www.securite-electrique-paca.fr> en partenariat avec la Préfecture, l'ADEME et ERDF, dont les appels à la modération, l'hiver dernier, avait fait écho.

Cette année, la volonté d'amplifier la démarche et de contribuer ainsi à la sécurité d'approvisionnement électrique de l'est de la région PACA donne naissance à « ÉcoWatt Provence Azur, le Bon Geste Energie ».

Ce nouveau dispositif, déjà développé en Bretagne, qui partage la même fragilité en matière d'alimentation électrique, associe l'ensemble des acteurs régionaux concernés au-delà des partenaires institutionnels initiaux.

Ainsi, ÉcoWatt Provence Azur est mis en œuvre par RTE en partenariat avec :

- la Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- le Conseil Général des Alpes-Maritimes,
- le Conseil Général du Var,
- la Principauté de Monaco,
- ERDF,
- l'ADEME.

Cette opération originale s'articule autour d'une plate-forme Internet : [www.ecowatt-provence-azur.fr](http://www.ecowatt-provence-azur.fr), relayée sur Facebook et Twitter, et s'appuie sur une campagne de mobilisation auprès des particuliers comme des collectivités, entreprises et associations.



### Une démarche de mobilisation citoyenne



ÉcoWatt Provence Azur a pour objectif d'inciter les habitants du Var, des Alpes-Maritimes et de Monaco à adopter en hiver des bons gestes énergie pour modérer leur consommation en électricité. Il les informe pour cela, la veille pour le lendemain, des jours critiques et les appelle alors à des actions de modération aux périodes de pointe, entre 18h et 20h.

Au-delà du système d'alerte déjà mis en œuvre, ÉcoWatt Provence Azur joue résolument la proximité via un site Internet plus accessible et plus ludique. L'objectif est alors de mettre en place une véritable communauté d'acteurs de

l'équilibre électrique : les ÉcoW'acteurs.

Ceux-ci sont invités à s'inscrire sur le site et à relayer l'information, à tester leur comportement pour adopter les bons gestes. Visite guidée....